tinguera par sa témérité. Cinq ou six taureaux, et plus parfois, suivant l'importance de la course, sont amenés successivement dans l'arène. C'est pour ainsi dire le *turf* national du Midi.

ÉCARTILLEMENT, ÉCARTILLER. Formes anciennes des mots ÉCARQUILLEMENT, ÉCARQUILLER.

ÉCARVÉ, ÉE (é-kar-vé) part. passé du v. Ecarver : *Mâts* ÉCARVÉS.

ÉCARVER v. a. ou tr. (é-kar-vé — rad. *écart*). Mar. Ajuster deux pièces de bois entaillées : ÉCARVER *deux bordages* (deux parties d'un même mât).

ÉCASTOPHYLLE s. m. Bot. Syn. d'HÉCASTOPHYLLE.

ECASTOR et **MECASTOR**, Formules de serment employées par les femmes chez les Romains. C'était une abréviation de *Me Castor juvet!* (Que Castor me soit en aide!)

ECATERINENBOURG, ville de la Russie d'Asie. V. IÉKATERINENBOURG.

ECATERINOSLAV, ville et gouvernement de la Russie d'Europe. V. IÉKATERINOSLAV.

ÉCATI, IE (é-ka-ti) part. passé du v. Ecatir : *Drap* ÉCATI.

ÉCATIR v. a. ou tr. (é-ka-tir — du préf. *é*, et de *catir*). Techn. Faire subir l'écatissage à : ÉCATIR *du drap*.

ÉCATISSAGE s. m. (é-ka-ti-sa-je — rad. *écatir*). Techn. Opération qui consiste à donner aux draps du lustre et de l'apprêt, en les pressant à froid.

ÉCATISSEUR s. m. (é-ka-ti-seur — rad. *écatir*). Techn. Ouvrier qui écatit les draps.

ÉCATOIR s. m. (é-ka-toir). Techn. Ciselet dont le fourbisseur se sert pour sertir les pièces d'une garde d'épée et les faire tenir dans la monture.

ÉCAUDE adj. (é-kô-de — du préf. *é*, et du lat. *cauda*, queue). Se disait autrefois des vers auxquels il manquait un ou plusieurs pieds : *Il y a dans Virgile plusieurs vers* ÉCAUDES.

ÉCAUDE s. f. (é-kô-de). Anc. cout. Batelet très-étroit dont on se sert en Normandie sur les fossés et les petits cours d'eau : *Les habitants payaient des redevances pour le droit d'avoir* ÉCAUDE *ou bateau.* (Robin.)

ÉCAUDÉ, ÉE adj. (é-kô-dé — de *é* préf. privat., et du lat. *cauda*, queue). Zool. Se dit des animaux dépourvus de queue ou ayant une queue très-courte, comme le coq sans croupion.

— s. m. pl. Erpét. Syn. d'ANOURE.

ÉCAUSSINES-D'ENGHIEN, bourg et commune de Belgique, prov. de Hainaut, arrond. et à 24 kilom. N.-E. de Mons, sur la Senne; 2,700 hab. Exploitation de pierre de taille et de calcaire dit *petit granit*, qui se travaille et s'emploie comme marbre; scieries à vapeur et ateliers de travail et de polissage. Sur le territoire de cette commune, on remarque un vaste et antique château flanqué de quatre tours.

ÉCAUVAGE s. m. (é-kô-va-je). Forme ancienne du mot ÉCOUAGE.

ÉCAVAGE s. m. (é-ka-va-je). Excavation. ‖ Vieux mot.

ÉCAVEÇADE ou **ÉCAVESSADE** s. f. (é-ka-ve-sa-de—du préf. *é*, et de *caveçon*). Manége. Secousse, mouvement brusque imprimé à la tête du cheval avec le caveçon. ‖ Vieux mot.

ÉCAYER s. m. (é-ka-ié). Mar. Bateau normand qui est construit comme le foncet, mais sur des dimensions moins considérables.

ECBALION ou **ECBALLION** s. m. (è-kba-li-on — du gr. *ekballô*, je lance dehors). Bot. Genre de plantes, de la famille des cucurbitacées : *L'*ECBALLION *a une tige charnue.* (Lemaire.)

— **Encycl.** Ce genre comprend une seule espèce, l'*ecbalion élatère*, plus connu sous les noms de *concombre sauvage*, *concombre d'âne*, *giclet*, etc. C'est une plante annuelle, charnue, aqueuse et couverte de poils rudes dans toutes ses parties. La tige, très-rameuse et couchée sur le sol, porte des feuilles alternes, un peu cordiformes et ondulées sur les bords, et des fleurs jaunâtres. Le fruit, qui ressemble pour la forme et le volume à un cornichon, est hérissé de poils; il devient jaune à la maturité et se détache alors du pédoncule, soit spontanément, soit au moindre choc, en lançant vivement par l'ouverture de sa base un jet de liquide dans lequel se trouvent les graines. Cette plante est très-commune au bord des chemins et dans les lieux incultes du midi de la France, où les enfants se font un jeu de la fouler aux pieds pour en faire *partir* les fruits. Ce jeu n'est pas sans danger; le suc visqueux que renferment ces fruits est assez âcre et corrosif; il enflamme la peau des doigts, et, s'il s'en introduit dans les yeux, il y cause des douleurs très-vives, un gonflement érésipélateux aux paupières, si l'on néglige de laver promptement avec de l'eau pure et fraîche l'organe atteint. Dans le Nord, cette plante, qui n'a rien de flatteur dans son aspect, n'est cultivée que dans les jardins botaniques. Sa racine a une saveur nauséabonde et d'une amertume insupportable, qu'elle perd par la macération dans l'alcool. Elle était autrefois employée en médecine, mais son usage est à peu près abandonné aujourd'hui. L'extrait des fruits de cette cucurbitacée est connu sous le nom d'*élatérion*. Les anciens en ont parlé. Théophraste dit qu'il peut se conserver pendant deux siècles et plus, et qu'il s'améliore en vieillissant. On lui attribuait des vertus merveilleuses, notamment pour guérir les maladies des yeux; on l'a préconisé aussi contre la goutte et l'hydropisie; on l'a fréquemment employé comme émétique et purgatif; mais ce médicament énergique et dangereux a beaucoup perdu de son crédit, et c'est à peine si l'on s'en sert encore quelquefois en médecine vétérinaire.

ECBASE s. f. (è-kba-ze — gr. *ekbasis*, sortie; de *ek*, hors de; *bainô*, je vais). Rhétor. Syn. de DIGRESSION.

ECBASIOS (du gr. *ekbairein*, débarquer). Myth. Surnom sous lequel on désignait Apollon, lorsqu'on lui offrait un sacrifice après une navigation heureuse.

ECBATANE, grande et belle ville de l'Asie ancienne, capitale de la Médie, au centre de cette contrée, à 235 kilom. N. de Suse, à 360 kilom. N.-E. de Babylone. Cette ville est appelée dans la Bible *Ahmeta*, mot que la version grecque des Septante transcrit *Amatha* (Esdras, VI, 2). Suivant le témoignage d'Hérodote, elle eut pour fondateur Déjocès, premier roi des Mèdes; mais, si l'on en croit Diodore de Sicile ou plutôt Ctésias, son existence remonte à une bien plus haute antiquité : elle devrait son origine à Sémiramis. Hérodote désigne cette place par le nom d'*Agbatane*, *Agbatana*. Strabon écrit *Ecbatane*, *Ekbatane*. Diodore de Sicile, Polybe ont suivi la même orthographe. Dans l'ouvrage d'Isidore de Charax, on lit, par suite d'une erreur de copiste, *Apobatana* au lieu de *Agbatana;* mais le véritable nom de cette ville était *Ahmeta*, ainsi que nous l'apprenons par le livre d'Esdras. Les Grecs, comme il est facile de le voir, ont seulement substitué un B au M, changement qui a souvent eu lieu dans des noms propres de villes ou d'hommes. M. Rawlinson a recherché quelle pouvait avoir été l'origine de cette dénomination. Il suppose que ce nom dérive d'une racine chaldaïque qui signifie *garder*, *conserver*. « Mais, dit M. Quatremère, on ne saurait admettre cette étymologie. Est-ce réellement dans la langue des Chaldéens qu'il faut chercher l'origine du nom de la capitale des Mèdes? A coup sûr, c'était plutôt à l'idiome de ce dernier peuple que ce nom avait dû être emprunté. Comme ce langage nous est complétement inconnu, il est impossible de présenter sur ce sujet une opinion qui offre un caractère de certitude. Si l'on voulait absolument proposer une conjecture, même hasardée, on pourrait penser que ce nom, avec la modification que lui avait fait subir la langue des Mèdes, répondait au terme persan *ahmata*, qui désigne un lieu habité. »

Les modernes veulent retrouver Ecbatane dans la ville persane actuelle d'*Hamadan*, où Morier et Ker Porter virent encore des ruines assez considérables. Ce qui semble justifier cette opinion, c'est que toutes les stations marquées dans l'*Itinéraire* d'Isidore de Charax comme situées sur la route de Séleucie à Ecbatane sont les mêmes que celles qui ont été relevées par les voyageurs modernes sur la route de Bagdad à Hamadan. Une opinion nouvelle a été émise en ces dernières années par le colonel Rawlinson, qui l'a appuyée sur des preuves plus que spécieuses. Il croit qu'il existait deux villes principales du nom d'Ecbatane dans la Médie : l'une dans la Médie inférieure (*Media magna*), dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par Hamadan; l'autre dans la Médie supérieure ou Atropatène, au lieu même occupé par les ruines de Takht-i-Soleiman, c'est-à-dire le tombeau de Salomon, dans l'Aderbaidjan. Il cite à l'appui de son assertion divers passages des écrivains anciens et du moyen âge, et même de plusieurs écrivains orientaux. Hyde rapproche le nom de cette ancienne et célèbre cité du mot persan *abadan* (*abad*), endroit cultivé, terminaison générique d'un grand nombre de villes persanes; Ilgen cherche à l'expliquer par des racines sémitiques et croit y reconnaître un mot syriaque signifiant *rempart*. La Bible attribue la fondation d'Ecbatane à Arphaxad, roi des Mèdes, qui paraît être le même que Phraorte et qui régnait vers l'an 600 av. J.-C. Suivant les historiens grecs, elle fut bâtie vers l'an 705 par Déjocès.

Sur l'enceinte d'Ecbatane, on trouve dans Hérodote des renseignements de la plus grande précision, mais que Larcher a traduits d'une façon peu satisfaisante; la traduction que nous en donnons ici nous semble être à la fois plus exacte et peindre plus nettement la singulière construction de cette ville célèbre, qui n'était pas sans ressemblance avec celle de plusieurs villes encore existantes de la Chine. « Les Mèdes, dit Hérodote (liv. Ier), bâtirent à Déjocès, qu'ils avaient reconnu pour roi (710 av. J.-C.), un château muni de bonnes fortifications; ensuite on bâtit la ville. Ce roi fit faire de grandes et fortes murailles enfermées les unes dans les autres. Ce sont autant de cercles, dont le plus grand (le premier) n'est surpassé par celui qui est à l'intérieur que de la hauteur des créneaux. L'assiette du lieu, qui est une colline, favorise cette gradation de hauteur, et l'industrie des hommes en a profité. Ces enceintes successives, qui communiquent l'une avec l'autre, sont au nombre de sept. Dans la dernière sont le château et le trésor du roi; la plus spacieuse est à peu près égale à l'enceinte d'Athènes. Les créneaux de la première sont peints en blanc; ceux de la seconde, en noir; ceux de la troisième, en pourpre; ceux de la quatrième, en bleu; ceux de la cinquième, en sandaraque (ou en roux); et la pour les deux dernières, les créneaux de l'une sont argentés, et ceux de l'autre, dorés. »

C'est là encore aujourd'hui la disposition générale de plusieurs villes de la Chine, et cette disposition est encore plus marquée dans toutes les villes de l'Inde, soit pour la variété de la couleur donnée aux murailles, soit pour le nombre des enceintes.

L'étendue d'Ecbatane est assez bien déterminée par l'historien voyageur grec. Hérodote donne à la plus grande enceinte de la capitale des Mèdes la même étendue qu'à celle d'Athènes telle qu'elle était de son temps. Or, d'après les calculs de d'Anville, l'enceinte d'Athènes était d'environ trois de nos lieues communes.

C'est dans la dernière enceinte que se trouvaient le palais et les trésors du roi. Ce palais, selon Diodore, était situé au-dessous de la citadelle et avait 7 stades de tour (environ 1,550 mètres.

En 561, Cyrus devint maître d'Ecbatane, et les rois de Perse, dont elle ne fut que la seconde capitale, venaient y passer l'été. Darius, vaincu par Alexandre, s'y réfugia en 331; mais celui-ci s'empara bientôt de cette ville, où il trouva d'immenses richesses; c'est là aussi que le conquérant macédonien fit assassiner Parménion et perdit Héphestion. Dans cette ville, où les despotes de l'Asie avaient entassé tant de richesses, Antiochus III, roi de Syrie, put encore trouver 4,000 talents (25,500,000 fr.), malgré les pillages successifs qui avaient dû épuiser les trésors de la capitale de la Médie. Les juifs persans regardaient cette ville comme la *Susa* de la Bible et prétendaient reconnaître dans un de ses monuments le tombeau d'Esther et de Mardochée. ‖ Il ne faut pas confondre l'Ecbatane capitale de la Médie avec une autre Ecbatane qui, suivant Hérodote et Pline, était située en Phénicie, à peu de distance du mont Carmel. C'est là que mourut Cambyse.

ECBATANE DES MAGES, ville de l'ancienne Perse, où résidaient les mages. C'est aujourd'hui la ville de Gherden, dans la Perse moderne.

ECBOLÉ s. f. (è-kbo-lé — gr. *ekbolê;* de *ek*, hors de; *ballô*, je lance). Anc. mus. Altération du genre enharmonique, dans laquelle une des cordes était accidentellement élevée de cinq demi-tons au-dessus de son accord ordinaire.

ECBOLIQUE adj. (è-kbo-li-ke — gr. *ekbolê*, expulsion; de *ek*, hors de; *ballô*, je lance). Méd. Abortif, qui produit l'avortement ou accélère l'accouchement.

— s. m. Médicament ecbolique : *Employer les* ECBOLIQUES.

ECBYRSOME s. m. (è-kbir-so-me — du gr. *ek*, hors de; *bursa*, peau). Méd. Saillie d'un os à travers les parties molles.

ECCANTHIS s. f. (èk-kan-tiss — du gr. *ek*, hors de; *kanthos*, coin de l'œil). Méd. Caroncule qui se forme au coin de l'œil.

ECCARD (Jean), compositeur allemand, né à Mulhausen en Thuringe en 1553, mort en 1611. Selon Winterfeld, il aurait été d'abord l'élève de Joachim de Burgk, et aurait ensuite passé sous la direction du célèbre Orlando di Lasso, avec lequel il serait même venu à Paris en 1571; mais on n'a pas de renseignements bien certains sur cette époque de sa vie. En 1578, il se trouvait au service de Jacob Fugger, à Augsbourg; il fut appelé peu de temps après à Kœnigsberg en qualité de second maître de chapelle et d'adjoint au maître de chapelle de la cour, Théodore Riccius, auquel il succéda à sa mort (1599). En 1608, il fut nommé maître de chapelle de l'électeur de Brandebourg, à Berlin. Il nous est resté, soit imprimées, soit manuscrites, un grand nombre de chansons de sa composition, parmi lesquelles on trouve parfois des perles précieuses, surtout dans les *Chants de fête prussiens*, qu'il publia avec le concours de Stobée. Aux processions que les sociétés chorales allemandes exécutent autour du chœur de la cathédrale de Berlin, on chante encore très-souvent les compositions d'Eccard.

ECCATHARTIQUE adj. (èk-ka-tar-ti-ke — du préf. *ek*, et de *cathartique*). Méd. Syn. de CATHARTIQUE.

ECCE HOMO s. m. (èk-sé-o-mo — mots lat. qui signifient : *Voilà l'homme*). Nom sous lequel on désigne la représentation de Jésus-Christ portant la couronne d'épines et vêtu du manteau de pourpre, tel que Pilate le montra aux Juifs en disant : *Ecce homo : Un* ECCE HOMO. *Des* ECCE HOMO. *Les plus remarquables* ECCE HOMO *ont été peints par le Titien, le Corrége, Rembrandt, Rubens, Callot, etc.*

— Fam. Personne dont le visage est pâle et amaigri : *Vous voilà passé à l'état d'*ECCE HOMO. *Imaginez-vous une figure... un* ECCE HOMO, *quoi!*

— **Encycl.** Iconog. On lit dans l'Evangile de saint Jean (ch. XIX) : « Alors Pilate fit prendre Jésus et le fit flageller. Les soldats ensuite faisant une couronne avec des épines, la lui mirent sur la tête et le couvrirent d'un manteau de pourpre. Puis, s'approchant de lui, ils disaient : « Roi des Juifs, je vous salue; » et ils lui donnaient des soufflets. Pilate, sortant de nouveau, dit aux Juifs : « Voilà que je vous l'amène dehors, pour vous déclarer que je ne trouve en lui aucun sujet de condamnation. » Jésus sortit donc avec une couronne d'épines et un manteau de pourpre, et Pilate leur dit : « Voilà l'homme, *Ecce homo!* » Les grands prêtres et les officiers s'écrièrent dès qu'ils le virent : « Crucifiez-le! crucifiez-le! » Pilate leur dit : « Prenez-le vous-mêmes et crucifiez-le; car pour moi, je ne trouve point en lui de quoi le condamner. » Les Juifs lui répondirent : « Nous avons une loi, et, selon cette loi, il mérite la mort, parce qu'il s'est fait passer pour fils de Dieu. » Cette scène, que l'on intitule quelquefois la *Présentation au peuple* ou le *Christ présenté au peuple*, a été fréquemment représentée par les artistes, tantôt dans des compositions comprenant un grand nombre de figures, tantôt dans des tableaux où figurent simplement le Christ, Pilate et un bourreau, tantôt même dans des peintures réduites à la seule figure de Jésus couronné d'épines, ayant sur les épaules le manteau de pourpre et à la main le sceptre de roseau. C'est ce dernier genre de représentation qu'on a coutume, en iconographie, d'appeler un *Ecce Homo;* mais ce titre s'applique souvent aussi aux compositions à plusieurs personnages.

Parmi les nombreux artistes qui ont peint ou gravé des *Ecce Homo*, nous citerons : L. de Vinci (gravé par F. Fleischman, 1825); Bartolommeo Montagna (musée Napoléon III); le Corrége (National Gallery); le Titien (musées de Madrid, du Belvédère, du Louvre); le Tintoret (pinacothèque de Munich et galerie du duc de Northumberland); Annibal Carrache (musée de Munich); le Guide (musées de Dresde, du Belvédère, du Louvre); le Guerchin (musée de Munich); le Dominiquin (gravé par F. Andriot); Sébastien del Piombo; Bart. Schidone (musée des Studj, à Naples); Jacopo Ligozzi (gravé par R. Sadeler et par J. Grandhomme); le chevalier d'Arpino (gravé par Fiesinger); Cherubino Alberti (estampe); Alessandro Turchi (galerie de Dresde); Fr. Solimena (gravé par P.-J. Gaultier); G.-M. Crespi (galerie de Dresde); le Cigoli (musée de Naples); un artiste de l'école du Caravage (musée Napoléon III, n° 241); Moralès (musées de Madrid et de Dresde); V. Juanès (musée de Madrid); Albert Dürer (aux Procuratie Nuove, à Venise); Martin Schon (musée de Bruxelles); Lucas de Leyde (galerie des Offices, à Florence); Benckelaer (musée de Berlin et galerie des Offices); F. Francken le vieux (musée du Belvédère, à Vienne); Rubens (gravé par C. Galle le jeune, par Lauwers, par Dannoot); Van Dyck (musée du Belvédère); Constantin Franck (musée de Madrid); un artiste inconnu de l'école allemande de la fin du XVe siècle (musée d'Anvers); Erasme Quellyn (gravé par P. van Ballin); Abraham van Diepenbeek (gravé par P. van Ballin); un inconnu de l'école flamande du XVe siècle (musée du Louvre, n° 593, et musée d'Anvers); Lucas Cranach le père (musée du Belvédère); Israël de Meckenen (diverses estampes); Nic. Vleughels (gravé par Nic. Edelinck); Jean Mabuse (musée d'Anvers); A. de Gelder (musée de Dresde); Pierre Mignard (musée du Louvre et musée de Rouen, gravé par G. Chambert); Ant. Dieu (gravé par J. Audran); Ch. Coypel (gravé par F. Joullain), etc.

Ecce homo (*A survey of the life and work of Jesus Christ*). [*Coup d'œil sur la vie et l'œuvre de Jésus-Christ*] (Londres, 1867, 1 vol. in-8° de 330 pages). Ce livre remarquable a eu un succès rare pour les œuvres théologiques, même en Angleterre. Il a fait à peu près dans ce pays autant d'impression, quoique en un autre sens, que la *Vie de Jésus*, de Renan, chez nous. Dix éditions en ont été enlevées coup sur coup. L'auteur, qui ne se nomme pas, mais que tout le monde connaît, est le professeur Seeley. Le livre parut neuf, étrange et énigmatique à la plupart des lecteurs orthodoxes, mais d'autres en prirent la défense au nom même de la piété. De là d'ardentes controverses. Nous allons sommairement résumer ce livre, qui a fait événement en Angleterre.

Préface. Christ a fait deux choses essentiellement : 1° il a agrandi, élevé, ennobli l'idéal de vertu; exemple significatif : il a fait de la bienfaisance, de la charité, la pierre de touche du chrétien; 2° il a voulu constituer un mécanisme propre, s'il fonctionnait régulièrement, à faciliter, à encourager le déploiement individuel et collectif de la vertu : c'est l'Eglise, qui est loin du reste d'avoir rempli toute sa mission, qui a souvent favorisé le despotisme, arrêté le progrès, et qui retombe aujourd'hui dans l'insipidité, le plus grand des vices pour une société destinée à être l'école de vertu du monde entier.

PREMIÈRE PARTIE : *Jean-Baptiste.* Rôle négatif, ou du moins purement préparatoire; ses impressions sur Christ se résument dans la métaphore d'un *agneau :* c'est là ce qu'il attend du Messie, qui baptisera d'*enthousiasme* comme lui baptise *d'eau*.

La tentation. Sous des formes probablement mythiques, légendaires et exagérées, c'est la trace des premières luttes intérieures

que Jésus traversa, avant d'être tout à fait décidé à se livrer à l'humanité, sans user de ses dons surnaturels autrement que pour la sauver.

Le royaume et la royauté de Christ. Christ voulait rétablir la théocratie telle qu'elle existait au temps de David, mais avec d'autres formes et plus de spiritualité. Les Juifs ne l'auraient pas livré s'il se fût présenté à eux comme roi; mais ils ne voulaient pas un roi philosophe, qui répudiait l'usage de la force. Christ voulait pour lui une royauté, un pouvoir spirituel, dans un but moral; il se considérait comme maître du ciel et de l'enfer (spirituellement).

Les titres de créance de Christ. Les miracles de Jésus furent un grand moyen de succès; mais ce qui fit plus, c'est l'assurance de sa supériorité sur les autres hommes. Il se montre insensible aux richesses et à tout ce que les hommes peuvent donner. Il se soumet à une vie de labeurs et de privations pour leur faire du bien par bonté, par amour.

Christ et son van. La nouvelle législation différait de l'ancienne en ce que tous les hommes étaient appelés à faire partie du peuple de Dieu, et que les peines n'étaient plus temporelles, mais éternelles, après la mort, d'après la croyance à l'immortalité de l'âme. Christ appela les hommes au sacrifice, et les invita à renoncer à tout pour s'attacher au bien.

Conditions d'entrée dans le royaume de Christ et le baptême. Ce n'est qu'après la mort de son fondateur que le christianisme devint l'obéissance aux règles de vie posées par lui et l'acceptation de sa théologie, savoir : la nature de Dieu, les relations de l'homme avec Dieu et avec le monde invisible. Plus tard, on donna bien le titre de chrétien à des hommes qui, malgré leurs efforts, avaient encore des vices ou des défauts grossiers, mais on le refusa à ceux qui n'adoptaient pas tous les enseignements théologiques du Maître; on oubliait qu'il n'est pas moins difficile de croire que de bien faire, et que l'homme dont les notions spéculatives sont le plus erronées peut posséder ce germe de bien que Christ appelait la *foi*, et sans lequel l'observation scrupuleuse de la loi ne servait de rien pour le salut. Jésus institua le baptême comme signe obligatoire pour tous ses disciples.

Réflexions sur la nature de la société fondée par Christ. La volonté de Dieu est que le bien, c'est-à-dire le progrès moral, s'accomplisse sur la terre. Socrate et les philosophes voulaient rendre l'homme bon en agissant sur l'intelligence, en raisonnant, en expliquant ce qui est bien. Christ agit sur le cœur et dispose les hommes à faire le bien; il veut rendre les bons meilleurs et les mauvais bons, en les attachant d'abord fortement à sa personne, puis en leur mettant devant les yeux son exemple, qui est l'idéal qu'ils doivent poursuivre.

SECONDE PARTIE. *La législation de Christ. Comparaison avec les systèmes philosophiques.* Les paroles et les actions de Jésus forment la loi chrétienne exposée dans le *sermon sur la montagne*. Tout en s'y occupant des principes généraux, il ne dédaigne pas les détails et les cas particuliers; il s'y occupe plus de pratique que de philosophie. Son objet est le bien, non la vérité. Il attaque le sensualisme, mais en différant tout à fait des sectes philosophiques : l'épicurisme, l'ascétisme et le stoïcisme. Il ne dit ni : « Recherchez le plaisir, » ni « Affranchissez-vous des besoins du corps. » Il dit : « Vous avez besoin de ces choses, mais ne vous y attachez pas. Le monde est noble et glorieux, mais renoncez au monde. »

République chrétienne. Le fondement de la société chrétienne est l'idée d'une charité absolument désintéressée jusqu'à l'amour des ennemis. Elle a pour autres traits l'horreur de tout calcul et de l'hypocrisie. Fraternité de *tous* les hommes fondée sur le dévouement. La seule exception à cette règle est à l'égard des esclaves.

Le chrétien se servant de loi à lui-même. Toutes les mauvaises passions doivent disparaître dans une âme adonnée à la passion du bien, jusqu'à l'enthousiasme, l'exaltation. Le chrétien doit non-seulement tenir en bride ses désirs coupables, mais il doit ne pas en avoir; c'est là la sainteté, état dans lequel l'âme ne peut concevoir que des désirs légitimes.

L'enthousiasme de l'humanité. Aimer son prochain comme soi-même, c'est la première loi, le plus grand devoir, d'autant plus nécessaire que, dans le monde, l'égoïsme faisait partie du code moral. Aimer chaque homme pour le bien qui est en lui, ou, comme disaient ses disciples, « aimer Christ en chaque homme, Christ un vrai cœur d'homme, élevé et attrayant, qui a donné à la race humaine une gloire immortelle par l'amour qu'il lui a témoigné et que chaque homme doit imiter. »

La Cène du Seigneur. La cène est le symbole de l'union de l'Eglise et de l'humanité, union fondée sur Christ par lui-même. Ses prétentions incroyables, quant à sa personne, la calme conviction avec laquelle il réclame un empire universel sur les âmes, ont contrasté avec son humilité, sa tendresse et son humanité presque féminines, son horreur des distinctions et de l'élévation matérielles, l'amour particulier qu'il avait pour les malheureux, les pauvres et les enfants.

La morale active et la loi de philanthropie. La morale de l'Ancien Testament était passive, elle se réduisait à ce qu'il ne fallait pas faire; la nouvelle loi spécifie ce qu'il faut faire, c'est une loi d'action. Jésus commande à ses disciples de s'occuper du soulagement des besoins et des souffrances de leurs semblables. Aujourd'hui la philanthropie ne soulage plus seulement, elle cherche à prévenir les souffrances et les besoins, ou s'étudie à découvrir la cause des maux, puis leur remède, afin d'améliorer la société et de faire disparaître le mal. Il ne faut donc plus s'en tenir à la philanthropie du Nouveau Testament.

La loi d'édification. Obligation de travailler à l'augmentation de l'Eglise et au progrès de ses membres vers la perfection par la prédication, les affections de famille et l'éducation des enfants.

La loi de miséricorde et la loi du ressentiment. Christ haïssait le mal plus que ses contemporains, mais il ne haïssait pas le pécheur comme eux; il fréquentait les gens de mauvaise vie, mais comme un médecin de l'âme, pour les guérir. La loi établissait une limite entre les gens vertueux et les malfaiteurs, et l'ignominie se perpétuait du père au fils. Jésus convertit les pécheurs et en fait des hommes de bien; la grandeur des crimes ne le rebute pas. Si Jésus est compatissant pour les pécheurs, il est plein d'indignation pour les pharisiens, dont les bonnes œuvres extérieures ne cachent que des vices et de l'orgueil; et, comme ils ne changeaient pas, nous le voyons toujours leur dire : « Race de vipères, comment échapperez-vous à la perdition? »

La loi du pardon. Comme il a toujours pardonné les offenses personnelles, même à ceux qui ne connaissaient pas leurs fautes, à ses ennemis, ainsi devons-nous faire. Il a dit aussi : « Si ton frère pèche contre toi, pardonne-lui, s'il se repent, et même s'il ne se repent pas, n'aie contre lui aucun ressentiment, tout en étant indigné et attristé de son endurcissement. »

Conclusion. L'Eglise chrétienne est donc une république qui demande de ses membres des sacrifices illimités. Ses lois sont généralement admises et règnent dans les cœurs sans être à l'état de statuts écrits; elles développent la sensibilité morale et créent une foule de nouveaux devoirs, acceptés par le chrétien avec enthousiasme; cet enthousiasme est l'imitation de Jésus-Christ, qui nous révèle la perfection morale en l'homme. C'est cet enthousiasme qui a étendu l'Eglise chrétienne sur une vaste portion du globe; et, si elle a dégénéré, c'est que les chrétiens se sont imaginé posséder la seule, l'unique révélation. A elle seule, elle ne peut suffire au bonheur de l'homme. La science en est une autre nécessaire au progrès du bien-être physique; c'est le trésor particulier de notre siècle, et ceux qui veulent du christianisme sans la science ressemblent à ceux qui étaient les ennemis de la lumière au temps du Christ.

Ecce Homo, tableau du Corrége, à la National Gallery (Londres). Pilate montre au peuple le Christ dépouillé de ses vêtements, les mains liées, le visage résigné. La Vierge s'évanouit à la vue de son Fils abandonné aux outrages de la populace. Un bourreau se tient près du Christ et attend le moment où il lui sera livré. Ce tableau, qui a figuré dans la collection du comte Prati, de Parme, dans la galerie du palais Colonna, à Rome, dans les cabinets de sir Clarke, du roi Murat, du marquis de Londonderry, a été acheté de ce dernier, en 1834, par le gouvernement anglais, qui a déboursé pour cette acquisition et celle de l'*Education de l'Amour*, du même auteur, la somme énorme de 11,550 livres sterling. Quelques connaisseurs regardent cet *Ecce Homo*, non-seulement comme un chef-d'œuvre du Corrége, mais comme une des plus belles peintures du monde. La composition a été gravée par Augustin Carrache, en 1587, et la National Gallery en possède une copie qu'on attribue à Louis Carrache. D'autres connaisseurs pensent que le tableau acheté au marquis de Londonderry pourrait bien n'être aussi qu'une copie, et n'est en tout cas qu'une peinture médiocre. « L'*Ecce Homo* ne me paraît ni l'œuvre du Corrége, ni surtout une très-belle œuvre, dit M. Viardot. D'abord la copie et la gravure des frères Carrache ne prouvent absolument rien, car le tableau qu'on nomme l'original peut tout aussi bien être lui-même une copie, et, s'il fallait choisir, je n'hésiterais pas à préférer celle de Louis Carrache, où les défauts que je vais indiquer dans l'autre me semblent affaiblis ou corrigés. Ces défauts sont de plusieurs espèces; j'en vois dans la composition, dans la couleur, dans le dessin. D'abord la composition me paraît incompréhensible, et l'on pourrait défier l'artiste le plus ingénieux d'achever la scène en donnant aux personnages des corps entiers. La tête de la Vierge, qui se renverse évanouie, est d'une grande beauté, par l'expression de profonde douleur, par la hardiesse de la pose, par la délicatesse du *faire*. On ne peut lui reprocher qu'une trop grande jeunesse. C'est la partie du tableau vraiment digne du Corrége. Quant au Christ, il me paraît plutôt languissant que résigné, et sa patience pourrait bien s'appeler de la niaiserie. Sa poitrine est, je crois, trop étroite, ses mamelles trop hautes, et le bras enchaîné qu'il croise devant lui, ainsi que la main qu'étend Pilate, ne sont vraiment, par la forme, le modelé et le travail du pinceau, que d'informes ébauches. Encore une fois, j'ai peine à retrouver là le génie et la main qui ont tracé l'*Antiope*, de Paris, et la *Nuit*, de Dresde. » Le musée du Louvre possède un *Ecce Homo* ou *Christ couronné d'épines*, exécuté dans la manière du Corrége; c'est une figure en buste, de grandeur naturelle; les épaules sont couvertes d'une draperie blanche; les mains liées tiennent un roseau. Cette peinture a passé pour être une œuvre originale du Corrége; elle a été gravée au trait dans le recueil de Landon. Le musée de Naples a aussi un *Christ couronné d'épines* peint dans le style du Corrége.

Ecce Homo, tableau du Titien, au musée du Belvédère, à Vienne. Cette toile, qui mesure environ 3 mètres de longueur sur 2m,50 de haut, ne comprend pas moins de vingt-trois figures. Le Christ, tout souillé de sang et revêtu des insignes d'une royauté dérisoire, a été amené sur le haut de l'escalier du prétoire et est présenté au peuple par Pilate. On assure que le Titien s'est représenté lui-même et a représenté plusieurs personnages de son temps dans cette composition. C'est ainsi qu'il faudrait voir en Pilate le portrait de l'Arétin; dans un cavalier armé, l'empereur Charles Quint; dans un personnage costumé à l'orientale, le sultan Soliman. Un papier placé sur les degrés de l'escalier porte la signature du peintre : *Titianus Eques Cœs. F.* 1543.

Le musée de Madrid possède deux *Ecce Homo* du Titien : l'un, qui nous montre le Christ présenté au peuple, composition de plusieurs figures à mi-corps; l'autre, qui se réduit à la figure également à mi-corps du Messie couronné d'épines, ayant les bras liés et portant un manteau rouge. Ces deux peintures, qui ont dû être fort belles, ont malheureusement poussé au noir. La première provient de l'Escurial. Un autre *Ecce Homo* du Titien se voit au Louvre : le Christ, dépouillé en partie de ses vêtements, est placé entre un bourreau et un soldat ayant un casque et une armure; ces figures sont à mi-corps et de grandeur naturelle. Le tableau a été attribué à Schiavone et à Pâris Bordone.

Ecce Homo, tableau d'Annibal Carrache, à la pinacothèque de Munich. Le Christ, vu à mi-corps, revêtu du manteau écarlate, la tête couronnée d'épines, le roseau placé dans ses mains liées, lève vers le ciel son visage empreint d'une sublime résignation. Ce visage, vu de profil, est vraiment beau. Sur la droite de la composition, on aperçoit un flambeau allumé. Ce tableau, peint sur marbre, offre les grandes qualités de dessin qui ont fait d'Annibal Carrache un des premiers maîtres de l'école bolonaise. Un *Ecce Homo*, du même artiste, peint sur un petit panneau de 0 m. 19 sur 0 m. 16, a été payé 3,600 fr. à la vente Laborde de Méréville, en 1802 : cette composition ne comprend pas moins de cinq figures à mi-corps; elle a reparu à la vente de l'expert Lebrun, en 1800, et a été vendue 1,010 fr. Vers la fin du XVIIe siècle, F. Andriot a gravé, d'après Annibal Carrache, un *Christ couronné d'épines*.

Ecce Homo, tableau du Guide, au Louvre (n° 328). Le Christ, vu de face, la tête couronnée d'épines et entourée d'une auréole lumineuse, lève les yeux vers le ciel; le sceptre de roseau est appuyé sur son épaule. Cette figure, de grandeur naturelle, a été souvent copiée et gravée. Ce tableau a fait partie de la collection de Louis XIV, à qui il fut donné, en 1696, par le commandeur de Hautefeuille.

Le Guide a peint un grand nombre d'*Ecce Homo* ne différant guère de celui que nous venons de décrire que par le plus ou moins de soin dans l'exécution; parmi les meilleurs, nous citerons ceux du musée du Belvédère à Vienne, de la galerie de Dresde, de la collection Baring, à Londres, etc.

Ecce Homo, tableau de Van Dyck, au musée du Belvédère, à Vienne. Le Christ, dépouillé de ses vêtements, couronné d'épines et tenant le sceptre de roseau, est représenté à mi-corps et de face. Sa tête, qui est fort belle, se dessine dans la demi-teinte; son torse, admirablement modelé, est en pleine lumière. Dans la pénombre, un soldat couvre du manteau de pourpre les épaules de Jésus. Cette peinture a été gravée par Vosterman, Daret, Blotelingle.

Une autre magnifique composition de Van Dyck, qu'on intitule improprement *Ecce Homo*, se voit dans la galerie de Potsdam; elle représente le Christ assis dans sa prison et entouré par sept soldats qui le bafouent et l'outragent. Elle a figuré au Louvre, sous le premier Empire, et a été gravée par Bolswert, Falck, Drevet, Michel von Lochon, etc.

Van Dyck a gravé lui-même un *Christ couronné d'épines* ou *Ecce Homo*, sans doute d'après un de ses tableaux.

Ecce Homo, tableau du Guerchin, à la pinacothèque de Munich. Pilate, personnage à longue barbe rousse, coiffé d'un turban bleu, tient l'un des bouts du manteau écarlate dont est revêtu le Christ, et regarde le spectateur d'un air chagrin; il semble dire aux Juifs : « Prenez-le vous-mêmes et crucifiez-le; car, pour moi, je ne trouve point en lui de quoi le condamner. » Jésus a la poitrine nue, les poignets liés par une corde, et tient le roseau de la main droite; un jeune soldat, couvert d'une armure de fer, enfonce la couronne d'épines sur la tête de l'Homme-Dieu. Les trois figures sont vues jusqu'aux genoux. La tête du Christ, à demi éclairée, est fort belle; la bouche ouverte et la contraction des sourcils décèlent seules une douleur physique. Les yeux regardent le ciel avec une sublime résignation. J. David, G. Betti, P. Fontana ont gravé des *Ecce Homo* d'après le Guerchin, qui a traité plusieurs fois ce sujet.

ECCE HOMO! (*Voilà l'homme!*), paroles que prononça Pilate, lorsqu'il montra aux Juifs Jésus-Christ ayant à la main un roseau pour sceptre et une couronne d'épines sur la tête.

Ces mots se disent au figuré et familièrement d'un homme pâle et maigre : Il a l'air d'un *Ecce Homo;* ou à l'arrivée d'une personne impatiemment attendue : *Ecce homo.*

« M. de Lally-Tollendal harangua aussi Sa Majesté le 17 de juillet, mais ses apostrophes étaient pour les assistants : « Le voilà, criait-il, » le voilà, ce roi! » Et il continua sur le même ton une longue et pathétique paraphrase de l'*ecce homo!* Car les mêmes circonstances amènent les mêmes expressions. »

RIVAROL.

« Pie VI, prisonnier, à moitié expirant, dépouillé des marques de sa puissance, était arrivé à Valence; le peuple, entourant la maison où il était déposé, l'appelait à grands cris; le vicaire de Jésus-Christ se traîne à une fenêtre, et, se montrant à la foule, dit : « *Ecce homo!* »

CHATEAUBRIAND.

ECCÉITÉ s. f. (èk-sé-i-té — du lat. *ecce*, voilà). Philos. scolast. Présence, qualité de ce qui est présent : *De là ces entités, ces quiddités, ces* ECCÉITÉS *et toutes les barbaries de l'école.* (Volt.)

ECCE ITERUM CRISPINUS, mots latins qui signifient : *Voici encore Crispinus.* V. CRISPINUS.

ECCELINI DE ROMANO. V. ROMANO.

ECCHELLENSIS. V. ECHELLENSIS.

ECCHYMOSE s. f. (èk-ki-mô-ze — gr. *ekchumôsis;* de *ek*, dehors, et *chumos*, humeur). Chir. Extravasation du sang dans le tissu cellulaire; tache violacée ou jaune qui en résulte : *Les* ECCHYMOSES *sont ordinairement le résultat d'une contusion.*

— **Encycl.** Nom donné en chirurgie à une tache livide, noirâtre ou jaunâtre, qui résulte de l'extravasation du sang et de son infiltration dans les aréoles du tissu cellulaire. Des influences nombreuses et variées donnent naissance aux *ecchymoses*. Le froissement et la contusion, qui déchirent les mailles des tissus ainsi que les petits vaisseaux qu'elles contiennent, sont les causes les plus fréquentes de leur apparition. La succion est un autre moyen très-efficace de les produire, parce qu'elle attire le sang dans la partie sucée au point de dilater outre mesure et de rompre enfin les rameaux capillaires qui les nourrissent. La distension violente et la rupture des muscles, des tendons et des ligaments de toutes les parties qui affermissent les articulations, entraînant toujours la lésion du tissu cellulaire environnant et de ses vaisseaux, donnent ordinairement lieu à de vastes *ecchymoses*. Les violentes contractions musculaires produisent quelquefois le même effet. Les *ecchymoses* dépendent, dans beaucoup de cas, de la solution de continuité des artères ou des veines. Les congestions violentes dans lesquelles le sang est porté avec une force extrême vers le cerveau, l'œil, les membranes muqueuses ou séreuses, y provoquent fréquemment de véritables *ecchymoses*. Certaines personnes, et spécialement les femmes, dont la peau fine et délicate admet une grande quantité de vaisseaux capillaires sanguins et recouvre un tissu cellulaire abondant en graisse et fort injecté, sont très-exposées aux *ecchymoses*. Il suffit quelquefois chez elles d'une pression un peu rude avec les doigts, d'un toucher prolongé sur un corps un peu dur, ou de toute autre cause légère et presque inaperçue, pour déterminer la lésion dont nous nous occupons. Les tissus abondants en vaisseaux sanguins, tels que celui du cerveau, les membranes oculaires, le visage, sont plus exposés que les autres aux *ecchymoses*. On sait enfin que, chez certaines femmes, l'époque menstruelle est annoncée par une tache bleuâtre, une sorte d'*ecchymose* au-dessous de la paupière inférieure. Ces remarques peuvent paraître minutieuses, mais elles trouvent souvent leur application en médecine légale, lorsqu'on cherche à reconnaître, d'après les caractères de la lésion qu'on observe, si elle a été ou non provoquée par une violence extérieure. Quant aux *ecchymoses* spontanées, nous ne pensons pas qu'elles puissent avoir lieu chez des sujets sains et indépendamment de toute irritation locale; admettre l'opinion contraire, ce serait établir qu'il existe des effets sans cause. Les *ecchymoses* sont caractérisées par la présence du sang infiltré dans les aréoles des tissus. Ce liquide communique aux parties blanches une teinte rougeâtre, bleue, livide ou noire. A mesure qu'il séjourne plus longtemps dans les mailles cellulaires, ses molécules, délayées par la matière de l'exhalation interstitielle, sont portées au loin, de telle sorte que la tache qui annonce l'existence de l'*ecchymose* s'élargit et s'étend, en même temps que sa

couleur devient plus pâle, jusqu'à ce qu'enfin elle disparaisse. On observe constamment que les *ecchymoses* des parties profondes ne se manifestent à l'extérieur que plusieurs jours après l'accident qui les a provoquées : les entorses, les luxations fournissent des exemples multipliés de ce fait. La peau ne devient immédiatement bleuâtre ou violette que quand les vaisseaux capillaires du derme ou du tissu cellulaire sous-cutané ont eux-mêmes été déchirés. L'*ecchymose* se termine ordinairement d'une manière prompte et heureuse, quand elle est médiocrement étendue et due à une cause externe; bientôt le sang qui en forme la matière est résorbé, et le centre des parties ecchymosées revêt successivement les teintes de plus en plus claires que nous avons indiquées, jusqu'à ce qu'il ait repris son état normal; en même temps le sang se répand au loin et communique la teinte ecchymosée à des parties qui paraissaient intactes dans l'origine. Mais, si l'*ecchymose* dépend d'une cause interne, sa terminaison est subordonnée à celle de l'altération du sang qui y a donné naissance. Dans les *ecchymoses* qui apparaissent chez les individus affectés de phlébite, le sang altéré qui s'épanche paraît avoir des qualités délétères; il irrite vivement les parties qu'il touche, et les enflamme à un degré tel, que la suppuration arrive promptement, et qu'avec elle survient le sphacèle des parties, à peu près comme la chose arrive aux organes vers lesquels se font des fusées urineuses. Lorsque le médecin est appelé à titre d'expert pour examiner un corps vivant ou un cadavre qui présente des *ecchymoses*, il doit : 1° reconnaître l'existence de cette lésion; 2° rechercher les causes qui l'ont produite; 3° déterminer l'époque à laquelle elle a été faite. On peut confondre les *ecchymoses* avec des taches gangréneuses, soit à la peau, soit sur les membranes séreuses ou muqueuses. Ces méprises ne sauraient cependant avoir lieu lorsqu'on se rappelle que les téguments gangrenés et noirs sont en même temps froids, insensibles, flétris, et que l'escarre est presque toujours circonscrite et entourée d'un cercle inflammatoire plus ou moins vif, dont il reste des traces après la mort. Les portions privées de la vie, sur les membranes muqueuses, sont molles, ordinairement grisâtres, faciles à détacher par le frottement. Il en est de même sur les membranes séreuses, où l'escarre est plus foncée. Dans tous les cas de ce genre, en incisant sur la tache, on reconnaît l'infiltration du sang, s'il y a *ecchymose*, et, en lavant la partie, on lui rend sa couleur première : rien, au contraire, ne saurait faire disparaître la lividité gangréneuse. Les varices sous-cutanées, diverses taches rougeâtres congéniales, les traces récentes d'un vésicatoire, peuvent donner à la peau l'apparence de l'*ecchymose;* mais il est facile, en examinant attentivement la partie, de ne pas se tromper. Enfin, on distingue les *ecchymoses* des lividités et vergetures cadavériques en ce que ces dernières ne surviennent que plusieurs heures après la mort, occupent les parties les plus déclives du corps et sont produites par la distension et non par la rupture des vaisseaux capillaires de la peau. Il suffit d'inciser ces parties livides pour démontrer qu'elles recouvrent des tissus parfaitement sains. Les vergetures cadavériques disparaissent, d'ailleurs, spontanément en quelques heures, lorsqu'on place le corps dans une situation opposée à celle qui y a donné naissance, ce qui ne permet plus de douter de leur nature. Il est souvent fort difficile de déterminer à quelle cause on doit rapporter les *ecchymoses* que l'on observe. Cependant, en considérant la forme de la macule, l'intensité de sa couleur, ses limites plus ou moins tranchées, le gonflement qui l'accompagne, le médecin pourra réunir des éléments assez nombreux pour résoudre la question. Ainsi les *ecchymoses* très-foncées, bien circonscrites, de forme ovalaire ou allongée, et peu étendues, sont ordinairement produites par la succion. Un corps contondant, qui agirait avec assez de force pour déterminer à la peau une lésion semblable, porterait aussi son action sur les tissus sous-jacents, et l'irritation de ces tissus s'annoncerait en peu d'heures par un gonflement, une rougeur et une élévation de température plus ou moins considérable, que l'on n'observe pas dans le cas dont il s'agit. Les *ecchymoses* produites par les congestions sanguines ou par les inflammations sont accompagnées de la rougeur et de l'injection des parties voisines, ainsi que d'une tension qui ne permet pas de les méconnaître. Ici la macule est beaucoup plus faible, relativement à l'inflammation qui l'environne. Les taches que laissent après elles les congestions sanguines et les inflammations sur les intestins ne sauraient être attribuées à des causes mécaniques, parce qu'elles sont irrégulièrement disséminées sur toutes les parties du tube digestif, et qu'elles n'en occupent pas les parties les plus extérieures. L'*ecchymose* produite par la blessure d'un tronc vasculaire peut être facilement reconnue en ce qu'elle augmente graduellement d'intensité, de la circonférence vers le point de la lésion, où il existe presque toujours un foyer sanguin au milieu duquel se trouve le vaisseau divisé. Lorsqu'elles sont le résultat d'hémorragies symptomatiques, les *ecchymoses* diffèrent de celles qui dépendent de violences extérieures en ce qu'elles sont accompagnées d'un état morbide plus ou moins manifeste du sujet. Elles sont d'ailleurs larges, superficielles, multipliées, et les causes mécaniques qui seraient capables de les produire détermineraient aussi dans les parties voisines de tels désordres, qu'une vive irritation locale et la fièvre en seraient la suite. Nous ne parlons pas de la douleur et de la difficulté dans les mouvements qui surviendraient également alors, parce que les malades peuvent simuler ces symptômes, et qu'en médecine légale il faut toujours, autant que possible, puiser les signes dont on fait usage dans les phénomènes organiques indépendants de la volonté des sujets, et dont l'absence ou la manifestation ne saurait induire en erreur. La teinte moins foncée que prennent graduellement les taches qui accompagnent les *ecchymoses* peut servir à faire connaître approximativement l'époque où les lésions ont été faites. Enfin disons que toutes les fois que le médecin examine un corps privé de la vie, il doit inciser sur toutes les *ecchymoses* qu'il observe, afin de juger exactement de leur profondeur; il doit même porter le scalpel sur les parties saines en apparence, dans l'intention de s'assurer si elles ne recouvrent pas des lésions cachées.

ECCHYMOSÉ, ÉE (èk-ki-mô-zé) part. passé du v. Ecchymoser : *Contusion* ECCHYMOSÉE.

ECCHYMOSER v. a. ou tr. (èk-ki-mô-sé — rad. *ecchymose*). Produire une ecchymose sur : *Cette contusion vous* A ECCHYMOSÉ *la face.*

S'ecchymoser v. pr. Devenir le siége d'une ou de plusieurs ecchymoses : *Les tissus ambiants s'infiltrent, s'enflamment,* S'ECCHYMOSENT, *se colorent d'irisations de mauvais augure.* (Raspail.)

ECCHYMOTIQUE adj. (èk-ki-mo-ti-ke — rad. *ecchymose*). Méd. Qui a rapport à l'ecchymose; qui tient à l'ecchymose : *Les jambes présentaient une teinte* ECCHYMOTIQUE *très-prononcée.* (Rev. méd.)

ECCLESFECHAN, petite ville d'Ecosse, à 20 kilom. E. de Dumfries; 876 hab. Foires et marchés importants. Dans les environs s'élèvent le *château de Hoddam*, qui appartient au général Matthieu Sharpe, et la *tour du Repentir* qui servait autrefois de fanal. « On raconte, dit M. Alphonse Esquiros, que sir Richard Steele vit un jour dans cet endroit un jeune berger qui lisait la Bible; il lui demanda ce qu'il apprenait par cette lecture : « Le chemin du ciel, répondit le jeune garçon. — Et pouvez-vous me le montrer? reprit Steele en plaisantant. — Il faut y aller par là, répondit le berger, » et il désigna du doigt la tour du Repentir.

ECCLES (Salomon), sectaire anglais de la fin du XVIIe siècle. Il se livra d'abord avec succès à la composition musicale; mais, pris tout à coup d'une espèce de folie religieuse, il brûla ses instruments, écrivit même contre la musique, et s'occupa dès lors des moyens de reconnaître les élus sur la terre. Il inventa pour cela un procédé : il faisait enfermer pendant sept jours les personnages réputés les plus saints, leur imposait un jeûne absolu et proclamait élus ceux qui avaient résisté à cette épreuve. L'épreuve, comme on voit, n'était pas sans danger pour les faux élus; aussi Eccles fut-il mis plusieurs fois en prison, et l'on assure que la solitude suffit pour le guérir de sa folie. D'autres affirment qu'il fut déporté à la Nouvelle-Angleterre.

ECCLESFIELD, ville d'Angleterre, comté de York (West-Riding), à 8 kilom. N. de Sheffield; 13,900 hab. Manufactures de quincaillerie et de clouterie. Ruines d'un fort romain.

ECCLESHALL, ville d'Angleterre, comté et à 11 kilom. N.-O. de Stafford, sur la Sow; 4,800 hab. C'est dans l'église de la Sainte-Trinité de cette ville que l'évêque Halse cacha la reine Marguerite, après son évasion du château de Mucklestone. Près du même endroit se trouve *Eccleshall Castle*, résidence des évêques de Lichfield, fondée à une époque fort reculée, rebâtie en 1310 et restaurée en 1695.

ECCLESIÆ, nom latin d'IGLESIAS.

ECCLÉSIAL, ALE adj. (èk-klé-zi-al, a-le). Forme ancienne du mot ECCLÉSIASTIQUE.

ECCLÉSIARQUE adj. (èk-klé-zi-ar-ke — du gr. *ekklêsia*, église; *archos*, chef). Hist. relig. Officier qui remplissait, dans l'ancienne Eglise grecque, à peu près les mêmes fonctions que les bedeaux et les sacristains de nos églises.

ECCLÉSIASTE s. m. (èk-klé-zi-a-ste — gr. *ekklêsiastês*, celui qui harangue dans une assemblée). Livre de l'Ancien Testament, attribué par les uns à Salomon et par les autres à l'un des ministres de Zorobabel ou d'Ezéchias. ‖ Nom par lequel on désigne l'auteur inconnu du même livre.

— Hist. relig. Titre que prit Luther au moment de ses attaques contre l'épiscopat : *Luther prit le titre d'*ECCLÉSIASTE *ou de prédicateur de Wittemberg.* (Boss.)

— **Encycl.** Le livre de l'*Ecclésiaste* est un des trois livres attribués à Salomon. Il a pour titre : *Discours de l'Ecclésiaste, fils de David, roi de Jérusalem.* Le mot hébreu, que la traduction grecque a assez bien rendu par *ecclesiastês*, est *kohéleth*, c'est-à-dire celui qui convoque une assemblée, qui parle dans une assemblée. Les Allemands appellent ce livre le *Prédicateur* (*der Prediger*). C'est un livre didactique qui forme un tout, et ne se compose pas seulement de sentences détachées et sans suite, comme le livre des *Proverbes.* Il n'est cependant pas bien facile d'y suivre toujours la liaison des idées, et l'auteur semble avoir quelquefois laissé sa plume courir à l'aventure. L'ensemble du livre constitue un discours sur la vanité des choses humaines. Attribué à Salomon par toute l'antiquité juive et chrétienne, et aujourd'hui encore par quelques savants ultra-conservateurs, l'*Ecclésiaste* passe maintenant pour n'être pas authentique, même auprès de critiques comme Jahn, Movers, Hævernick, Keil, Hengstenberg, etc. Grotius est le premier qui en ait révoqué en doute l'authenticité.

L'*Ecclésiaste* n'a pu être écrit avant le retour de la captivité de Babylone, et il faut même le rapporter à une date bien postérieure à cet événement. Ewald place la composition de l'*Ecclésiaste* dans les dernières années de la domination persane, c'est-à-dire dans la seconde moitié du IVe siècle avant J.-C. On pourrait même descendre sans crainte jusqu'à l'époque de la domination syrienne (IIIe siècle). Certains passages du livre indiquent que le temple avait été reconstruit, et le culte lévitique rétabli. L'auteur, dont le style fourmille de chaldaïsmes, se plaint de ce que son temps voit produire beaucoup de livres. Enfin, le caractère général de l'*Ecclésiaste* se rapporte bien à la période que nous venons d'indiquer. Les Juifs se trouvaient alors privés de leur indépendance; la vie politique était tout à fait absente chez eux, et ils ne semblaient pas animés d'un bien vif désir de recouvrer leur antique liberté. Ils n'avaient plus du passé que les souvenirs, et, dans l'état de tranquillité relative où ils se trouvaient, ils s'adonnaient volontiers aux jouissances matérielles, et leur foi religieuse s'affaiblissait peu à peu au contact de l'étranger. Il en fut ainsi jusqu'au moment où les persécutions d'Antiochus Epiphane (voir l'article DANIEL) vinrent ranimer leur zèle. C'était donc une époque d'abattement moral et de scepticisme, et le livre de l'*Ecclésiaste* réfléchit fidèlement l'esprit du temps. — Un écrivain qui nous est demeuré parfaitement inconnu, auquel la vie paraît sans but, l'étude inutile et vaine, qui semble fatigué des plaisirs, compose, sous le nom du roi Salomon, un discours où il expose ses tristes idées sur les vicissitudes des choses humaines et sur le peu de fruit que retire l'homme de son travail. De tous les personnages que pouvait lui offrir l'histoire de son peuple, le roi Salomon était certainement celui qu'il devait préférer pour lui faire exposer ses propres idées, car la tradition le représentait comme ayant possédé tout ce qui contribue, d'après les idées vulgaires, à rendre l'homme heureux. C'est dans sa bouche que notre auteur met des maximes comme celles qui vont suivre : « Vanité des vanités, tout est vanité! Quel profit revient à l'homme de tout le travail auquel il se livre sous le soleil? » — « Qui amasse science amasse douleur. » — « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. » — « Durant ma vie, qui n'a été que vanité, j'ai tout vu. Il est tel juste qui périt par sa justice, et tel méchant qui prolonge sa vie par la perversité. Ne sois donc pas trop juste ni sage à l'excès. Pourquoi périrais-tu? » — « J'ai fait l'éloge du plaisir, parce qu'il n'y a d'autre bonheur pour l'homme sous le soleil que de manger, de boire et de se réjouir; il ne lui reste que cela du travail auquel il se livre pendant les jours de vie que Dieu lui accorde sous le soleil. » — « Tous les vivants espèrent, car un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort; et les vivants savent qu'ils mourront, pendant que les morts ne savent rien; il n'y a plus de récompense pour eux, car leur souvenir est effacé. » — « Qui sait si le souffle de l'homme monte en haut, et si le souffle de la bête descend dans la terre? » Au milieu de ces désolantes maximes on retrouve cependant çà et là quelques échos, quelques souvenirs de la religion d'Israël, mais qui sont loin de suffire pour faire de l'*Ecclésiaste* un livre édifiant : c'est un produit du scepticisme pratique, tel qu'il pouvait se manifester en Judée au IVe et au IIIe siècle av. J.-C. La fin du livre a cependant une tout autre couleur : « Crains Dieu et garde ses commandements; » mais ces paroles ne sont plus placées dans la bouche de Salomon, et un certain nombre de critiques (Dœderlein, Bertholdt, Knobel, etc.) pensent que ces derniers versets ont été ajoutés plus tard, peut-être lors de l'admission du livre dans le canon, comme un correctif aux idées exposées dans le reste de l'*Ecclésiaste.* Saint Jérôme nous rapporte, et, après ce que nous venons de voir, il n'y aurait là rien d'étonnant, que l'*Ecclésiaste* ne fut pas admis dans le canon biblique sans rencontrer une certaine opposition.

ECCLÉSIASTIC s. m. (èk-klé-zi-a-stik — gr. *ekklêsiastikos*, qui appartient à l'Eglise). Clergé : *L'*ECCLÉSIASTIC, *la noblesse et le peuple.* (Et. Pasq.) ‖ Vieux mot.

ECCLÉSIASTICO-SLAVE adj. Linguist. Se dit quelquefois de l'ancienne langue slave ou bulgare : *Idiome* ECCLÉSIASTICO-SLAVE.

ECCLÉSIASTIQUE adj. (èk-klé-zi-a-sti-ke — gr. *ekklêsiastikos;* d'*ekklêsia*, assemblée). Qui a rapport, qui tient au clergé ou à l'Eglise : *Ordre* ECCLÉSIASTIQUE. *Etat* ECCLÉSIASTIQUE. *Auteur* ECCLÉSIASTIQUE. *Affaires* ECCLÉSIASTIQUES. *Discipline* ECCLÉSIASTIQUE. *Histoire* ECCLÉSIASTIQUE. *Costume* ECCLÉSIASTIQUE. *Droit* ECCLÉSIASTIQUE. *L'observance du dimanche est moins une loi* ECCLÉSIASTIQUE *qu'une loi naturelle.* (Ventura.) *La France a conservé, sur tout ce qui se rattache au clergé et à l'établissement* ECCLÉSIASTIQUE, *une susceptibilité extraordinaire.* (Guizot.) *La société* ECCLÉSIASTIQUE *ne met pas les femmes dans l'Eglise, mais elle les met tout près.* (St-Marc Girard.) *Le célibat est tout simplement un objet de discipline* ECCLÉSIASTIQUE. (Martin.)

— Diplom. Se disait au moyen âge des lettres onciales.

— Administr. *Division ecclésiastique,* Division du pays soumise, pour le culte ou les affaires religieuses, à un dignitaire ecclésiastique.

— s. m. Membre du clergé : *Un* ECCLÉSIASTIQUE. *Les devoirs des* ECCLÉSIASTIQUES. ECCLÉSIASTIQUES : *flatteurs des princes quand ils ne peuvent être leurs tyrans.* (Montesquieu.) *Les* ECCLÉSIASTIQUES *sont intéressés à maintenir les peuples dans l'ignorance; sans cela, comme l'Evangile est simple, on leur dirait : Nous savons tout cela comme vous.* (Montesquieu.)

— Bibliogr. Nom d'un des livres de l'Ancien Testament : *Les protestants rejettent l'*ECCLÉSIASTIQUE. *L'*ECCLÉSIASTIQUE *n'est pas la même chose que l'Ecclésiaste.* (Acad.)

— **Antonyme.** Laïque.

— **Encycl.** Sous le nom d'*ecclésiastiques* on comprend les personnes qui sont vouées par état au service de l'Eglise. « Le mot a un peu plus et un peu moins d'extension que celui de clergé, dit l'abbé J.-H.-R. Prompsault : un peu moins, parce qu'il exclut toute espèce de laïques, même ceux qui remplissent des fonctions cléricales; un peu plus, parce qu'il s'étend à toutes les personnes vouées spécialement au service de l'Eglise. »

Il y avait, avant 1789, des *ecclésiastiques* réguliers et des *ecclésiastiques* séculiers. Les religieux, les moines et les chanoines réguliers étaient les *ecclésiastiques* réguliers. Les archevêques, les évêques, les chanoines ordinaires, les curés, les vicaires, les bénéficiers et autres personnes engagées dans les ordres, ou même simplement tonsurées, étaient, par état, des *ecclésiastiques* séculiers.

— *Ecclésiastiques guerriers* ou *ecclésiastiques qui ont porté les armes.* Les prêtres ont été et sont, suivant les religions, les temps et les pays, étrangers à la profession des armes ou libres de faire la guerre, forcés ou dispensés d'y paraître pour y servir d'une manière active. La Bible nous montre les lévites armés pour la défense du tabernacle et de leur temple; mais ils ne marchaient pas à la guerre, à moins que le tabernacle n'y fût emporté et encore ne connaissons-nous pas d'exemples d'une part active prise par eux à une bataille.

En Grèce et à Rome, les prêtres ne devaient jamais combattre; cependant il arriva souvent que, pour la défense des temples, les prêtres prirent les armes; ainsi firent ceux de la Grèce pendant les guerres sacrées.

Un décret romain, qui prouve la terreur que nos ancêtres inspiraient aux habitants du Latium, ordonna qu'à la première nouvelle d'une incursion des Gaulois, les prêtres mêmes fussent astreints au service militaire. Cette obligation était la conséquence passagère d'une loi d'exception et de salut public; le service des prêtres ne devait durer qu'un temps, et nous croyons même que les Latins ne furent jamais forcés de mettre ce décret à exécution. Il est donc assez curieux de remarquer que la religion chrétienne, religion de paix s'il en fut, a été la seule où il fut non-seulement permis, mais encore ordonné aux *ecclésiastiques* de porter les armes d'une manière permanente, d'après des lois féodales qui, au nom du principe de la religion, semblèrent vouloir faire régner partout la force. L'exemple de prêtres armés pour la défense du pays fut d'abord donné pendant les invasions barbares et les guerres épouvantables qui les suivirent. Alors des prêtres prirent les armes, et ce fait n'a rien d'étonnant si l'on songe qu'il s'agissait non-seulement de défendre le pays, mais encore la religion; le service, d'ailleurs, n'avait rien de permanent. Nos historiens rapportent que Sagittarius, évêque de Gap et son frère Salonius, évêque d'Embrun furent les premiers chrétiens qui coiffèrent tour à tour la mitre et le casque. Grégoire de Tours dit « qu'ils se montrèrent la cuirasse sur le dos en 572, et versèrent de leurs mains le sang humain. »

Mais lorsque la constitution de l'Etat se fut altérée à l'avénement de la seconde race et de la féodalité, le service militaire devint pour les prêtres une loi, une obligation que nul ne pouvait se dispenser de remplir. La législation ne vit dans le seigneur qu'un homme noble ayant mission de se battre; rien ne pouvait le dispenser de ce devoir, pas même le caractère de prêtre.

Quand Pépin et Carloman, pour complaire à un peuple dévot et rattacher l'Eglise au gouvernement appelèrent au champ de Mai la classe des prélats, les comices militaires se changèrent en synodes et la législation des armées s'imprégna de dispositions cléricales. Pendant la première période de la féodalité, les évêques et les gens d'Eglise servaient soit de leur plein gré et par amour pour la guerre, soit à raison des fiefs qu'ils tenaient et pour lesquels ils étaient astreints à des redevances militaires.

Le concile de Soissons, en 744, défendit aux abbés d'aller à la guerre; mais cette défense fut un contre-sens au point de vue de la politique, parce que les prêtres fieffés, à titre de feudataires et de vassaux, devaient un service féodal au suzerain de leurs terres.

En 769, Charlemagne interdit aux personnages sacerdotaux, dans ses capitulaires, « l'abus du vin, la vie des camps, la pluralité des femmes; » il leur défend, en 801, « de hanter les tavernes, de prendre des femmes étrangères, de répandre le sang des chrétiens. » Dans ces mêmes capitulaires, il prétend que les prêtres ne doivent paraître aux armées que revêtus du caractère sacerdotal; mais c'était un remède vicieux d'une coutume non moins vicieuse, puisque les prêtres étaient chefs de fiefs; aussi résistèrent-ils, pour conserver leurs droits seigneuriaux. Charlemagne avait un but en défendant aux évêques de porter les armes : il espérait leur arracher leur pouvoir avec leur épée; mais les prêtres éludèrent constamment ses interdictions, et en 803, au dire de Voltaire, « un parlement se plaignit à Charlemagne du trop grand nombre de prêtres qu'on avait tués à la guerre. »

Après la mort de ce monarque, on ne voit plus qu'abbés et *ecclésiastiques* guerriers.

Gozlin, abbé de Saint-Germain-des-Prés et évêque de Paris, marche en personne à la tête d'une armée contre le roi et dévaste toute la contrée qu'il parcourt; il s'oppose aux Normands en 885, lorsqu'ils mettent le siége devant Paris; le carquois sur le dos, la hache à la ceinture, il combattait sur la brèche; il trouva la mort en immolant une foule d'ennemis.

Eboles ou Ebles, neveu de Gozlin et abbé du même couvent, court sur la brèche, armé d'un javelot qui ressemblait à une broche et crie à ses compatriotes : « Portez ceux-ci à la cuisine, ils sont embrochés. » Deux ans après, cet Ebles succède à l'évêque Gozlin dans le gouvernement de Paris.

Au concile de Reims, tenu en 1049, le légat de Léon IX, nommé le diacre Pierre, anathématise les prêtres et les moines qui quittent les habits sacerdotaux pour courir au meurtre et au pillage; mais sa voix est impuissante à déraciner des usages et des abus invétérés.

A la date de 1115, Etienne de Garlande, quoique diacre, exerçait l'office de grand sénéchal, ce qui lui donnait le commandement des armées. Quelquefois, c'est à titre de seigneurs féodaux ou sous les insignes de hautes fonctions publiques, que les hommes du sacerdoce marchent à la tête des troupes; les uns servent par nécessité, les autres par ambition, et le nombre des chevaliers *ecclesiastiques* ne fait qu'augmenter. C'est vers cette époque qu'ils s'arrogèrent le droit de se battre en duel ou de se faire représenter sur le terrain par des champions. Dans quelques pays toutefois les duels des prêtres ne devaient avoir lieu que du consentement de l'autorité; une loi de Guillaume le Conquérant porte : *Si clericus duellum sine episcopi licentia susceperit*, etc. (Si quelque *ecclésiastique* est assez osé pour se battre en duel sans l'autorisation de son évêque, etc.). Ici, le duel est à peu de chose près analogue au jugement de Dieu.

L'usage d'appeler aux armées les évêques devint de plus en plus fréquent sous la troisième race, parce qu'alors triomphait la *grande féodalité.* Les prêtres nobles n'étaient pas seuls à suivre les armées. Les roturiers étaient souvent tenus d'imiter leur exemple et les couvents ou les chapitres versaient des redevances de guerre; ainsi, au XIIe siècle, le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois devait fournir à l'évêque de Paris, quand il faisait la guerre, deux muids de blé et un cheval de bataille. Les abbayes possédant de riches terres avec les paysans qui les cultivaient, ces derniers devaient, au premier signal, venir se ranger sous les bannières de leur abbé et marcher sous ses ordres. C'est de cette époque que date la rivalité entre le clergé et la noblesse, les prêtres aspirant partout à s'emparer du pouvoir temporel et combattant les comtes les armes à la main. Il existe, près d'Angoulême, un château féodal qui devait être imprenable. C'est là que les évêques de cette ville rassemblaient leurs troupes, quand ils étaient en guerre contre les comtes de l'Angoumois.

En 1197, Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, est fait prisonnier, ainsi que son archidiacre, sous les murs de cette ville; Richard Cœur de Lion retient captif ce prélat, et le pape Célestin III, sur les sollicitations de Philippe-Auguste, écrit au roi d'Angleterre qu'il est fort étonné qu'on ait osé mettre la main sur un évêque. Richard lui répond en envoyant à Sa Sainteté le haubert de l'évêque encore teint de sang et y joint ces paroles empruntées de l'histoire de Joseph : *Vide utrum tunica filii tui sit, an non :* « Vois si c'est la tunique de ton fils, oui ou non. » Le même évêque, sorti de prison, combat à la bataille de Bouvines en 1214, et s'y escrime à coups de massue. Pour ne pas contrevenir aux ordres de l'Eglise, qui défend aux prêtres de verser le sang des chrétiens, il assomme les ennemis. Ainsi devait combattre un siècle plus tard le brigand Jean sans Pitié, évêque de Liége, et capitaine d'une grande compagnie. Dans cette journée de Bouvines, Guérin, évêque de Senlis, est chef d'état-major; il range en bataille l'armée de Philippe-Auguste. Jusqu'au temps où les milices communales de France marchent en campagne accompagnées de leurs curés, les hommes d'Eglise, surtout ceux de haut parage, continuent à se montrer aux armées comme combattants; mais, pour ne pas encourir le reproche de désobéissance, ils occisent leurs ennemis à coups d'armes contondantes, prétendant par là se conformer aux décrétales romaines, qui leur interdisent l'effusion du sang.

Absalon, évêque de Roschildt, en Danemarck, qui vivait vers cette même époque, était à la fois général en chef de Waldemar Ier et missionnaire chargé de prêcher la foi dans les pays septentrionaux.

Pendant que les princes de l'Eglise commandent les armées et combattent comme soldats, les curés accompagnent leurs paroissiens à la guerre, sous le nom de *myres.*

Au XIVe siècle, le chantre de la cathédrale d'Auxerre, tout le temps qu'il entonnait la messe, tenait un épervier sur le poing.

Montagu ou Montaigu, archevêque de Sens, a été rangé parmi les brigands célèbres du XVe siècle, et Monstrelet nous apprend que ce prêtre mourut en 1415, à Azincourt, sous le harnais d'un chevalier. Vers 1440, le cardinal Vittelechi commandait l'armée du pape contre les Milanais. Sismondi nous dit que ce prélat accordait, par chaque olivier que ses soldats détruisaient, une gratification, qui consistait en cent jours d'indulgence en purgatoire. Dans la croisade de 1464, les troupes embarquées sur les galères de l'expédition se donnèrent le plaisir de ravager les points mal défendus où flottait l'étendard de Mahomet. Le légat du pape y commandait l'escadre pontificale et assista au sac et à l'incendie de Smyrne. Les soldats lui firent hommage de 137 têtes, pour lesquelles ils reçurent autant de ducats.

Au XVe siècle, on remit sur le tapis la question de savoir si les prêtres pouvaient porter les armes. Les docteurs raisonnèrent à perte de vue sur ce sujet, et la conclusion de cette discussion très-savante et très-longue fut que les évêques « qui ont contés (comtés) sont tenus de aller en les batailles, et les *ecclésiastiques* doivent avant tuer que fouir (donner la mort plutôt que de fuir). »

Cependant la féodalité, ou du moins la grande féodalité, commençait à être abattue; la rivalité entre la noblesse et le clergé était terminée, grâce au triomphe presque inespéré de la monarchie française : le service des prêtres n'avait donc plus rien d'indispensable au point de vue féodal; mais la tradition existait, et on la respecta.

A la bataille de Fornoue (1494), André d'Epinay, cardinal archevêque de Lyon, de Bordeaux, etc., combat vaillamment aux côtés de Charles VIII. Son surplis cache sa cuirasse, et le casque qui lui tient lieu de mitre est renforcé d'un morceau de bois de la vraie croix. C'était alors l'époque où le prêtre Borgia passait sa vie à la tête des armées, devenait capitaine au service de Louis XII et se trouvait dans l'armée française en compagnie d'une foule de prélats, parmi lesquels l'évêque de Liége et l'archevêque de Sens conduisaient en personne des compagnies de cavalerie.

La passion dominante du pape Jules II fut celle des armes; plus actif et plus vigilant que les généraux de son armée, il les animait par son exemple et venait lui-même hâter la reddition des places qu'il attaquait. On a écrit qu'il jeta les clefs de saint Pierre dans le Tibre.

Jurant à nos aïeux une implacable guerre,
Jules, coiffé du heaume, a renié saint Pierre;
Dans la fange du Tibre il a précipité
Les clefs du paradis, et le seul cimeterre
Dont s'escrimait saint Paul arme Sa Sainteté.

Le cardinal de Sion, que ses contemporains ont surnommé « déloyal et foy mentie, » commande en 1515 à la bataille de Marignan.

A l'époque de la Renaissance, les évêques, qui jusque-là n'avaient marché qu'en vertu de la tenure des terres, commencent à être dispensés du service, moyennant une contribution d'argent ou d'hommes. Louis XIII confirma cette exemption par un contrat passé avec le clergé le 29 avril 1636. Cependant un grand nombre de prêtres continuèrent à être soldats, car nulle loi ne les privait du droit de porter les armes; aussi allons-nous voir encore une longue liste d'*ecclésiastiques* militaires.

Au XVe siècle, le cardinal Ximénès revêt la cuirasse, et, au XVIe, la plupart des gouverneurs de Paris sont cardinaux et archevêques. Tels sont, en 1522, Filhoti, archevêque d'Aix; en 1536, le cardinal Dubellay; en 1544, Sanguin, cardinal de Meudon; en 1551 et en 1557, Charles de Bourbon, archevêque de Rouen.

Pendant les guerres de religion, temps où l'Église est vraiment militante, des moines cuirassés passaient la revue sous des curés sergents de bataille, et portaient en sautoir le crucifix sur le mousquet. L'un d'eux, à la revue du Pont-Neuf (5 juin 1590), faillit tuer Cajetan, légat du pape, qui en fut quitte pour la peur et un chapelain tué à côté de lui.

Le jésuite Négri, supérieur des novices de Paris, rassemble tous les novices de cet ordre en France; il les conduit jusqu'à Verdun au-devant de l'armée du pape et les enrégimente dans cette armée, qui n'a laissé en France que les traces de la plus horrible dissolution.

Cette passion des prêtres pour le service militaire a éveillé les brocarts de Scarron et les sanglantes railleries de la *Satire Ménippée.*

En 1617, le cardinal de Guise tire l'épée contre Gonzague, duc de Nevers, et le 21 novembre, le cardinal de Richelieu troque sa barrette contre un chapeau à panache; il ceint l'épée, prend l'habit brodé, endosse la cuirasse et marche à la tête de l'armée au secours de Casal. Son chef d'état-major était le cardinal La Valette, archevêque de Toulouse, qui fut général en Italie et en Piémont; détesté de ses soldats, il meurt les armes à la main, mais sans réputation, parce que ses troupes aimaient mieux se faire battre que de contribuer à sa gloire; cependant Turenne se flattait d'avoir été son élève.

A la même époque, le cardinal de Sourdis commande l'armée navale. En 1638, l'archevêque de Bordeaux commande la flotte devant Fontarabie, fait une descente et pousse vigoureusement une des attaques du siége.

Au siége de Saint-Omer, qui a lieu dans la même année, l'évêque d'Auxerre obtient de Richelieu un commandement, et en 1643 le cardinal de Retz se battait en duel, tout en sollicitant un archevêché.

En 1648, Mazarin ajoute à son cardinalat un brevet de colonel de dragons.

Sous Louis XIV, les prêtres furent ramenés, a-t-on dit, à la décence et aux mœurs; cependant Villeroi, archevêque de Lyon, associait l'épée et la croix et commandait à Lyon avec une autorité absolue. Tout tremblait sous lui, la ville, les troupes, etc. Il fut peu archevêque et plutôt commandant. L'histoire nous apprend que le grand prieur de Vendôme passa sa vie dans les camps et qu'elle y fut peu exemplaire.

La guerre de 1741 offre un incident qui ne s'était pas produit depuis le cardinal de Sourdis : le prince de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, fit la guerre en vertu d'une permission particulière de Clément XII. Il dirigea en 1744 les principales attaques du siége d'Ypres.

En 1791, le cardinal de Rohan commandait un corps d'émigrés, et, pendant ces mêmes campagnes, un nombre considérable d'*ecclésiastiques* troquèrent le froc contre le mousqueton. En l'an VII, dans la campagne d'Ancône, le cardinal Ruffo se fit général et s'empara de Naples.

Ecclésiastique (L'), un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament, que le concile de Trente a déclaré canonique, quoique les juifs ne l'admettent pas comme tel. L'auteur de ce livre, Jésus, fils de Sirach, natif de Jérusalem, s'y est nommé lui-même au chapitre L, et c'est la seule indication que nous ayons sur lui. C'est un recueil de préceptes moraux, d'apophthegmes ou d'instructions pieuses pour la conduite de la vie. Son nom vient de ce qu'on le lisait dans les assemblées de religion, ou parce qu'il a du rapport avec l'*Ecclésiaste* de Salomon.

La version latine de l'*Ecclésiastique* contient plusieurs passages qui ne sont point dans le grec; mais ces additions n'ont pas une grande importance.

ECCLÉSIASTIQUEMENT adv. (èk-klé-zi-a-sti-ke-man — rad. *ecclésiastique*). A la façon des ecclésiastiques; en ecclésiastique : *Vivre* ECCLÉSIASTIQUEMENT. ‖ Au point de vue des lois, des règlements de l'Eglise : *Le cardinal de Tournon était,* ECCLÉSIASTIQUEMENT *parlant, l'égal du cardinal de Lorraine.* (Balz.)

ECCLÉSIE s. f. (èk-klé-zî — du grec *ekklêsia*, même sens). Antiq. gr. Assemblée du peuple à Athènes : *Il y avait deux sortes d'*ECCLÉSIES *: l'une s'appelait* curie *et l'autre* synclète. (Complém. de l'Acad.)

— Hist. ecclés. Assemblée générale de certains sectaires grecs.

ECCLÉSIEN s. m. (èk-klé-zi-ain — du gr. *ekklêsia*, église). Hist. ecclés. Nom donné aux partisans du saint-siége par leurs adversaires, les partisans de l'empereur de Constantinople.

ECCLÉSIOLOGUE s. m. (èk-klé-zi-o-lo-gue — du gr. *ekklêsia*, église; *logos*, discours). Théol. Auteur qui écrit l'histoire d'une ou de plusieurs églises particulières : *L'abbé Lebeuf est le plus savant des* ECCLÉSIOLOGUES *parisiens.* (Encycl.)

ECCLÉSIOPHOBE adj. (èk-klé-zi-o-fo-be — du gr. *ekklêzia*, église; *phobeô*, j'ai peur). Qui a l'Eglise en horreur, qui déteste ou redoute l'Eglise : *Un écrivain* ECCLÉSIOPHOBE.

— Substantiv. : *Les* ECCLÉSIOPHOBES.

ECCLÉSIOPHOBIE s. f. (èk-klé-zi-o-fo-bi — du gr. *ekklêsia*, église; *phobos*, crainte). Haine ou peur de l'Église, horreur qu'on a pour l'Eglise : *L'*ECCLÉSIOPHOBIE *des encyclopédistes.*

— **Encycl.** Ce mot a été forgé par un Allemand, le célèbre théologien Richard Rothe, et spirituellement naturalisé par un écrivain français, M. P. Goy. Par ce mot, l'un et l'autre désignent cette peur exagérée qu'ont certaines gens de tout ce qui, de près ou de loin, rappelle l'Eglise et la religion. Si d'autres siècles ont péché par excès de docilité à l'Eglise, on a vu dans le XVIIIe et le XIXe siècle, au contraire, beaucoup d'excellents esprits pousser à leur tour la réaction jusqu'à l'injustice et fuir jusqu'à l'apparence de choses en elles-mêmes très-louables, sans doute pour affirmer l'indépendance de la raison vis-à-vis de l'Eglise. Les encyclopédistes, Diderot, d'Holbach, Voltaire, du Marsais, Naigeon, et tant d'autres, qui ne finissent pas à MM. Michelet et Quinet, sont autant d'*ecclésiophobes.*

ECCLERS, joli village d'Angleterre, comté de Norfolk, sur les bords de la rivière Irwell. Il est environné de charmantes promenades et tire son nom de sa vieille église, qui appartenait à l'abbaye de Whalley. Manufactures de soie et de coton.

ECCLESTON, gracieux village d'Angleterre, aux environs de Chester. L'église, beau spécimen du style gothique, renferme le mausolée de la famille Grosvenor.

ECCLINUSE s. f. (èk-kli-nu-ze — du gr. *ekklinês*, incliné). Bot. Genre d'arbres, de la famille des sapotacés, comprenant une seule espèce qui croît au Brésil.

ECCLISE s. f. (èk-kli-ze — du gr. *ek*, hors de; *klisis*, inclinaison). Chir. Luxation. ‖ Peu usité.

ECCLISSE s. f. (èk-kli-se — du gr. *ekklino*, je plie). Infus. Genre d'infusoires, de la famille des vorticelles.

ECCLISTRE s. m. (èk-kli-stre). Eclair. ‖ Vieux mot.

ECCO DE REPGOW. V. EYKE.

ECCOPE s. f. (èk-ko-pe — gr. *ekkopê;* de *ek*, de; *koptô*, je coupe). Chir. Division de tissus, produite par un instrument tranchant dans un sens oblique à la surface, sans perte de substance.

ECCOPEUR s. m. (èk-ko-peur — du gr. *ek*, de; *koptô*, je coupe). Chir. Variété de lithotriteur, instrument propre à diviser les fragments de calculs urinaires.

ECCOPROTIQUE adj. (èk-ko-pro-ti-ke — du gr. *ek*, dehors; *kopros*, excrément). Méd. Qui purge légèrement.

— s. m. Médicament qui purge légèrement : *L'emploi des* ECCOPROTIQUES.

ECCOPTE s. m. (èk-ko-pte — du gr. *ek*, de; *koptô*, je coupe). Entom. Syn. de ZYGOPS, genre d'insectes.

ECCOPTOGASTRE s. m. (èk-ko-pto-ga-stre — du gr. *ekkoptô*, je coupe; *gaster*, ventre). Entom. Syn. d'HYLÉSINE.

ECCORTHATIQUE adj. (èk-kor-ta-ti-ke — du gr. *ek*, hors de; *korthuô*, j'amoncelle). Méd. Purgatif, laxatif. ‖ Peu usité.

ECCRÉMOCARPE s. m (èk-kré-mo-kar-pe — du gr. *ekkremês*, suspendu; *karpos*, fruit). Bot. Genre d'arbrisseaux grimpants, de la famille des bignoniacées et type de la tribu des eccrémocarpées, comprenant cinq ou six espèces, qui croissent au Pérou.

— **Encycl.** Les *eccrémocarpes* sont des arbrisseaux grimpants, à feuilles opposées, pennées, terminées en vrilles; les fleurs, assez grandes, longuement pédonculées, disposées en grappes lâches et pendantes, sont généralement d'un beau rouge, souvent lavé de jaune et de vert. Ces arbrisseaux habitent le Chili et le Pérou. L'*eccrémocarpe sabre* peut croître en pleine terre dans le midi et l'ouest de la France, et même dans quelques localités privilégiées des environs de Paris. Il fleurit abondamment depuis juin jusqu'en octobre, et fait un très-bon effet quand il est palissé contre un mur ou sur un treillage; mais il demande une exposition chaude et abritée. Si on le sème en mars sur couche, et qu'on le repique en pots, il fleurit dès la première année.

ECCRÉMOCARPÉ, ÉE adj. (èk-kré-mo-karpé). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à l'eccrémocarpe.

— s. f. pl. Tribu de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre eccrémocarpe et regardée par quelques auteurs comme une famille distincte.

ECCRINOLOGIE s. f. (èk-kri-no-lo-jî — du gr. *ekkrinein*, sécréter; *logos*, discours). Méd. Partie de l'art médical relative aux sécrétions. ‖ Peu usité.

ECCRINOLOGIQUE adj. (èk-kri-no-lo-ji-ke — rad. *eccrinologie*). Méd. Qui a rapport à l'eccrinologie ou aux sécrétions : *Science* ECCRINOLOGIQUE.

ECCYCLÈME s. m. (èk-si-klè-me). V. ENCYCLÈME.

ECDÉMIQUE adj. (èk-dé-mi-ke — du gr. *ek*, hors de; *dêmos*, population). Méd. Se dit d'une maladie dont la cause est étrangère aux localités où elle sévit, et qui n'attaque pas les masses.

— **Syn. Ecdémique, endémique, épidémique.**

ECDICE ou **ECDICIUS**, seigneur gaulois, né à Nîmes dans le Ve siècle. Il n'est connu que par un acte de lâcheté. Edovic, son ami, ayant été vaincu par Constance, vint se réfugier dans le château qu'habitait ce traître près de Nîmes. Ecdice lui coupa la tête et la porta à Constance, qui, indigné, ordonna à l'infâme de sortir immédiatement de son camp.

ECDICE, ECDICIUS ou **HECDICIUS**, patrice gaulois, fils de l'empereur Avitus, vivait sur la fin du Ve siècle. En 471 il traversa presque seul, en plein jour, le camp des Goths, qui assiégeaient Clermont, se jeta dans la ville, et obligea l'ennemi à en lever le siége.